

**Université de Bejaia**

**Revue *Multilinguales***

Revue du laboratoire LAILEMM (Recherche-formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue) - Université Abderrahmane Mira – Bejaia.

**Appel à contribution pour un troisième numéro thématique**

**Les langues et cultures étrangères dans les discours interactifs  
oraux et écrits**

Longtemps maintenues séparées, la langue et la culture sont aujourd'hui *envisagées* dans leur étroite corrélation, et celle-ci fait l'objet d'une abondante littérature scientifique. Nul ne peut désormais faire fi de la définition de la langue comme « instrument de communication selon lequel l'expérience s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités... » (Martinet A., 1960). Ainsi, a-t-il été démontré que la langue, qui organise le réel, est un fait social inséparable de la culture. Cela devrait signifier, systématiquement, que l'on ne puisse pas appréhender une langue sans tenir compte de la culture qu'elle véhicule. Or, on constate que la langue, dans bien des situations, est confinée à un savoir-faire linguistique, en exclusion de son rapport à la culture, souvent bien problématique. En effet, l'équation langue/culture est complexe. Elle peut se décliner en « langue/culture », mais aussi en « langueS/culture », « langue/cultureS », « langueS/cultureS ». Cette complexité est encore plus forte dans le cas des langues et des cultures étrangères au sein d'une communauté donnée, d'autant que ce sont le plus souvent les langues et les cultures des ex-colonisateurs. C'est la raison pour laquelle, ce couple langue/culture continue d'interpeller tous les spécialistes (mais pas seulement) qui tentent de comprendre l'impact des cultures sur la production/compréhension des discours. En effet, qu'ils soient des sciences du langage, de la didactique des langues, des sciences des textes littéraires, de la traductologie, des chercheurs s'interrogent encore sur les rapports « langue/culture », « discours/langue » dans leurs relations avec la culture.

*Multilinguales* N°3 s'y intéresse du point de vue des discours interactifs oraux et écrits dont l'analyse traiterait de ces interrogations-clés :

- qu'advient-il de la (des) culture(s) et de la (des) culture(s) étrangère (s), qu'advient-il de la (des) langue(s) et de la (des) langue(s) étrangère (s), quand il s'agit d'enseigner une langue (étrangère), d'écrire dans une langue (étrangère) , de traduire dans une langue (étrangère), de converser dans une langue (étrangère), etc. ?

\*Seules les contributions qui parviennent à l'adresse numérique de la revue (contact) et dans les délais seront prises en considération.

### **Calendrier**

Date limite de soumission des contributions : 27 février 2014

Publication : juin 2014

**Contact de la revue:** [multilinguales@yahoo.fr](mailto:multilinguales@yahoo.fr)

### **Protocole de rédaction**

#### Corps de l'article

- L'article en format Word est composé de 30.000 à 40 000 signes environ (notes et espaces compris).
- L'article est précédé d'un résumé en français et en anglais, de 700 caractères (espaces compris) chacun, et de cinq (5) mots-clefs chacun.
- Les marges de la page A4 sont de : 2,5 cm à droite, à gauche, en haut, en bas.
- L'alignement est justifié et les retraits sont de 1,5 cm.
- Le corps de l'article rédigé en Times New Roman, police 12, interligne simple.
- L'article a deux niveaux de titres au maximum.
- Le titre de l'article en majuscule, police 12, en style gras, interligne 1,15 s'il est sur deux lignes.
- Les titres à l'intérieur de l'article sont non numérotés ni hiérarchisés par une police de caractère particulière : premier niveau : police 10, majuscules ; second niveau : police 12, minuscules.
- Les mentions « introduction » et « conclusion » ne doivent pas apparaître.

#### Notes de bas de page et références infrapaginales

- Les notes suivent une numérotation consécutive qui correspond à celle de l'appel de note dans le texte composé en chiffres arabes supérieurs (exposant) sans parenthèses
- Les notes en bas de page sont utilisées pour des informations ou des commentaires et sont rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple.
- Les références infrapaginales sont situées dans le corps de l'article : en fin de citation et entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur, la date, éventuellement le volume et la page renvoyant à une bibliographie située à la fin du texte : (Nom, date : p.).

#### Citations

- Les modifications à l'intérieur d'une citation doivent être mises entre crochets : [...].
- Les citations de trois lignes et plus ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en corps 11, interligne simple, avec un espace avant et après la citation de 6 pts, un retrait à droite et à gauche d'1cm, et pas d'alinéa pour la première phrase.
- Pour insérer un mot ou une citation dans une autre citation : utiliser les guillemets français (« ... ») pour la citation principale et les guillemets (“...” anglais pour la seconde.

#### Espace insécable

- L'espace insécable doit suivre les signes de ponctuation suivants : point, virgule, point virgule.

- Un titre n'est suivi d'aucun signe de ponctuation.

#### Références bibliographiques en fin d'article

- La bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le cas d'une œuvre anonyme (comme les Actes de colloques par exemple), il faut tenir compte du titre de la publication. Les articles définis ou indéfinis et les particules nobiliaires ne doivent pas être pris en considération dans le classement par ordre alphabétique.
- Il faut séparer les éléments de la référence bibliographique par des virgules et la référence doit se terminer par un point.
- Le nom de l'auteur (ou des auteurs) est écrit en petites capitales.
- Le prénom de l'auteur (réduit ou non à l'initiale) suit le nom et il n'est pas mis entre parenthèses.
- Si l'ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms par des virgules. Si l'ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule « *et al.* » en italique.
- Référence d'une contribution dans un ouvrage collectif :
  - 1° - le nom de l'auteur ou des auteurs (en petites capitales), avec le prénom (ou l'initiale), virgule,
  - 2° - le titre de la contribution (en romains et entre guillemets), virgule,
  - 3° - l'indication « in » suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en petites capitales) suivis de la mention (dir.) entre parenthèses, virgule,
  - 4° - le titre du recueil en italiques, virgule,
  - 5° - le lieu de l'édition (optionnel), virgule,
  - 6° - le nom de l'éditeur commercial, virgule,
  - 7° - la date de publication, et éventuellement le titre de la collection, virgule,
  - 8° - la pagination de la contribution dans l'ouvrage.
- Référence d'un article dans une revue : les trois premières étapes sont identiques à celles de la contribution dans un ouvrage collectif. Elles sont suivies de : titre de la revue en italique, numéro du tome, l'année, le nom de l'éditeur et la pagination de l'article dans la revue.
- Référence électronique : elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l'indication obligatoire de l'adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « disponible sur ».

**Observation** : n'introduire aucune autre mise en forme (ex. encadré, soulignement, surbrillance, ...)